



Association Pour l'Aide au Handicap au sein du ministère des Finances

L'APAHF EN ACTION

revue de l'association - n°9

octobre 2019 à novembre 2020



Chères amies, chers amis,

Sur la droite de la photo ci-dessus, vous apercevrez à côté de mon bureau au Siège de l'association à Paris, un masque ainsi que du gel hydroalcoolique. Je n'ai bien entendu, vous vous en doutez, pas choisi cette entête au hasard.

Le 16 mars 2020 marque le début de la sidération planétaire liée à une situation inédite, anxiogène et privant des milliards d'individus d'une liberté fondamentale : celle de circuler. Cette crise sanitaire n'est pas "une grippe" comme certains dirigeants anglo-saxons le laissaient entendre à l'époque (et qui depuis en ont fait l'amère expérience...). Elle impacte nos vies et celle de nos proches avec une ampleur et une violence sans comparaison dans l'histoire post-moderne. Elle a déjà fait de très nombreuses victimes, parmi les plus fragiles et les plus âgés d'entre nous certes, mais pas uniquement. C'est à ces victimes, heureusement vivantes ou malheureusement décédées et à leur famille, qu'iront mes premières pensées.

Durant cette période si particulière, l'attitude de la Fonction publique dans son ensemble et de notre Ministère en particulier, fut exemplaire de professionnalisme et de solidarité. Lorsqu'avec l'ensemble des Administrateur(-rice)s, nous avons proposé dès le début de la crise, le soutien de l'APAHF à l'Administration afin de continuer à aider, accompagner, orienter, conseiller et écouter les plus vulnérables d'entre nous (et leurs proches), je n'imaginai pas pouvoir être aussi fier de notre belle association.

Oui l'APAHF a admirablement su se tenir aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs familles durant cette période, comme elle le fait depuis toujours et vous en aurez une illustration dans ce nouveau numéro de notre revue. Vous aurez également le loisir de parcourir avec nostalgie les pages de L'APAHF EN ACTION consacrées "au monde d'avant". Vous pourrez enfin lire avec optimisme et confiance, celles qui relatent la poursuite de notre action, adaptée aux contraintes du "monde d'après".

Bonne lecture, bonnes fêtes de fin d'année et sachons prendre soin les uns des autres !

Sébastien HUMBERT,
Président de l'APAHF

IMMEUBLE ATRIUM
5 PLACE DES VINS DE FRANCE
BP 173
75573 PARIS CEDEX 12

TEL : 01.53.44.20.19
MEL : contact@apahf.org

L'APAHF mobilisée face à la crise...

Être Président d'une association qui fonde toute son action sur la solidarité et le partage entre des personnes fragilisées par la vie, n'est pas chose facile en période de crise sanitaire. Certes, ces temps particulièrement troublés ne sont aisés pour personne et l'APAHF ne fait pas exception à la règle. Créer du lien, rompre le sentiment d'isolement, susciter échanges et débats, réflexions et réactions, sensibiliser et faire comprendre ou admettre un point-de-vue, sont autant de vocations qui représentent l'essence même de nos manifestations (Journées d'étude, Accueils des nouveaux agents, sensibilisation des promotions de stagiaires dans les écoles financières...). Perdre ce lien privilégié avec vous chers amis, lorsqu'il s'est agi pour les membres du Conseil d'Administration et moi-même, de reporter à plusieurs reprises, toutes nos actions de 2020 à 2021, fut un crève-cœur.

Dès lors, qu'allait-il advenir de notre action puisque nous n'avions plus de tribunes ou de relais "classiques" pour battre le rappel de la mobilisation ? Celles et ceux qui comme moi ont l'opportunité de télétravailler comprendront qu'une visioconférence ne remplacera jamais le contact humain et les interactions sociales. Pourtant, il est vrai que le handicap est de ces sujets dont il convient de parler en permanence car en la matière, à la mobilisation peut rapidement succéder l'oubli si on n'y prend pas garde....

A l'heure où le besoin de solidarité est apparu et demeure plus que jamais nécessaire, nous pouvons collectivement être fiers de l'APAHF qui, avec dynamisme et détermination, a su remarquablement s'adapter à une situation inédite.

En effet, l'un des objectifs premiers de l'association consiste en un accueil individualisé et un suivi de proximité des personnes qui nous sollicitent. Qu'elles soient d'ailleurs ou non, agents du Ministère en situation de handicap ou bien parents d'enfants en situation de handicap, eux-mêmes agents ou non, du Ministère. De toute la France, de mars 2020 à aujourd'hui, un très grand nombre de demandes ont été traitées par les Administrateurs et les Délégués de l'APAHF et par les Administrateurs référents en particulier. Nous avons d'abord eu énormément de questions sur le fonctionnement et les modalités de mise en œuvre des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA), sur la définition juridique d'une « personne fragile », sur le télétravail ou sur la conduite à tenir de la part des

L' APAHF mobilisée face à la crise...

conjointes ou parents aidants. Puis sur les protocoles de reprise d'activité, applicables ou non aux agents en situation de handicap, sur le retrait des jours de congés en fonction des modalités effectives d'exercice (ou d'absence d'exercice) de l'activité, sur l'interruption puis la reprise d'activité dans les établissements d'accueil spécialisés, les Instituts Médico-Educatifs (IME), les établissements scolaires ou les ESAT... Beaucoup de ces contacts le plus souvent téléphoniques, visaient enfin à dialoguer et à échanger avec notre belle association. Besoin d'être écouté, de rompre là-encore l'isolement et d'exorciser des angoisses liées à un contexte bien particulier.

Autant de réactions et de questions posées parfois même avant la parution des textes de références, par des personnes en situation de handicap ou parents d'enfants en situation de handicap issus pour certains, d'autres Ministères, d'autres Fonctions publiques ou d'organismes sociaux souvent locaux. Autant de réponses et d'informations à rechercher sur les foires aux questions des Ministères, notamment mais pas uniquement.

L'un des outils majeurs de notre belle mobilisation durant toute la crise sanitaire (et aujourd'hui encore) réside également dans le fabuleux essor du site Internet de l'APAHF. Sous la dynamique et remarquable impulsion de notre Vice-président, **Dany LEMOINE**, ce vecteur incontournable de communication diffuse des informations toujours plus actualisées, toujours plus utiles et toujours plus consultées.

Mois considéré depuis le début de la crise sanitaire	Nombre de visites sur le site Internet de l'APAHF
Mars 2020	1579
Avril 2020	1273
Mai 2020	2434
Juin 2020	3149
Juillet 2020	2289
Août 2020	2638
Septembre 2020	3709
Octobre 2020	6570
Novembre 2020	8974
TOTAL	32615

Enfin, loin d'être le fruit du hasard ou d'une notoriété grandissante qui ne serait qu'occasionnelle ou anecdotique, depuis l'ouverture de notre nouveau site il y a un an, le 18 novembre 2019, nous avons eu des connexions provenant d'Allemagne, de Belgique, de Russie, de Roumanie et du Canada.

L'APAHF mobilisée face à la crise...

Dans la même perspective, durant les deux mois de 1^{er} confinement (mi-mars à mi-mai 2020), ils ont été rejoints par la Turquie, la Pologne, la Suisse, l'Italie, les États-Unis et les Pays-Bas. Puis durant l'été, des connexions d'Espagne, du Royaume-Uni et de la Nouvelle-Zélande. Soit 14 pays au total qui visitent très régulièrement notre site.

Ce sont bien entendu en priorité les articles consacrés à la Covid-19 qui ont été le plus consultés.

Sébastien HUMBERT et Dany LEMOINE.



Au sommaire de ce numéro...

- 1 - L'**APAHF** en bref
- 2 - 1^{ère} journée Handicap, Santé, Prévention
- 3 - Journée d'étude de l'**APAHF**
- 4 - 20 novembre 2019, une journée particulière
- 5 - L'**APAHF** en région

L'APAHF en bref...

Cérémonies des vœux 2020

L'APAHF a été comme chaque année, conviée aux cérémonies des Vœux, tant à celle des Ministres (le 8 janvier 2020) qu'à celle de Madame la Secrétaire Générale (le 30 janvier). Marques de courtoisie républicaine qu'il convient de saluer ici, comme le témoignage irréfutable du soutien de notre Ministère de tutelle.

Galette des Rois à l'Ecole des Douanes de Tourcoing

Dans des conditions de circulation des transports en commun plus qu'incertaines, Sébastien HUMBERT est malgré tout parvenu jusqu'à l'École des Douanes de Tourcoing en ce 16 janvier 2020, pour y faire sa désormais traditionnelle intervention devant la nouvelle promotion des Inspecteurs stagiaires. Sébastien a également répondu à l'aimable et sympathique invitation de M. LAINE, Directeur de l'établissement pour partager la galette des Rois. Un grand merci à lui et à Christophe CASTELIN (Correspondant social et Correspondant handicap) pour la qualité de leur accueil.

L'APAHF de retour au Groupe de Travail Ministériel Handicap

Après accord unanime des Organisations syndicales et du Secrétariat Général, notre association a fait son retour à la table du Groupe de travail Ministériel (GTM) relatif au Handicap. Cette instance paritaire indispensable à la bonne conduite de la politique du handicap au sein de notre Ministère a également des déclinaisons directionnelles auxquelles l'APAHF participe. Les 27 novembre 2019 et 31 janvier 2020, Sébastien HUMBERT a donc pris part à deux GTM Handicap. Merci à l'ensemble des Organisations syndicales et à M. Brice CANTIN (Chef du Service des Ressources Humaines) pour leur soutien.

L'interview de notre Président à l'occasion des 30 ans de Bercy...

Le 24 octobre 2019, **Sébastien HUMBERT** a été interviewé dans le cadre de la célébration des 30 ans de Bercy. Il a semblé parfaitement naturel à l'artisan de cette entrevue, de donner la parole à notre association, tant l'histoire de Bercy a de points communs avec celle de l'APAHF. Signe de reconnaissance supplémentaire de l'association comme l'un des acteurs qui comptent au sein de notre Ministère, cette vidéo offre également "un indéniable plus de notoriété" à l'APAHF. Nos vifs remerciements au Service Communication de Bercy et en particulier à **Christophe AUDURAUD-CLEMENT** et **Florian SUARD** pour leur gentillesse et leur disponibilité.

L'APAHF en bref...

La Journée « Travail et Handicap » de FO

A l'invitation de la Confédération Force Ouvrière, notre Président a pu participer à la passionnante Journée "Travail et Handicap" organisée le 19 novembre 2019 à Paris. Un grand merci à **Philippe GRASSET** et à **Françoise GAUCHET** pour cette aimable invitation et pour leur disponibilité.

L'APAHF dans les Ecoles financières.

Nous sommes intervenus devant les nouvelles promotions de stagiaires afin de les sensibiliser aux questions relatives au handicap. Nous nous sommes ainsi rendus à l'ENFIP à Noisiel (Christine DUPUY et Sébastien HUMBERT le 6 septembre 2019), à Noisy-le-Grand (Christine DUPUY et Philippe PERRICHON les 2 et 3 octobre 2019), et à Lyon (Sébastien HUMBERT le 3 octobre 2019).

En 2020, crise sanitaire oblige, l'APAHF s'est là encore adaptée. Il était en effet impossible d'assurer nos traditionnels rendez-vous en présentiel. Nos documents promotionnels ont donc été actualisés et transmis aux écoles financières pour une diffusion en ligne au profit des stagiaires.

à noter sur vos agendas 2021...

Suite aux annulations de nos manifestations en 2020, du fait de la crise sanitaire (cf. Courrier du Président du 3 juillet 2020) :

- **23 et 24 juin 2021 : Assemblée générale et journée d'étude**

L'Assemblée Générale 2021 et une première Journée d'étude consacrée à "Bilan et perspectives de la loi du 11 février 2005" devraient avoir lieu les 23 et 24 juin 2021 au Centre d'Activités Sportives et Culturelles de Bercy (CASC).

- **18 novembre 2021 : journée d'étude**

Une seconde Journée d'étude relative aux parents d'enfants en situation de handicap et aux aidants ainsi que le tirage de notre Tombola 2021 devraient quant à eux se tenir le 18 novembre 2021, toujours au CASC et durant la Semaine de l'Emploi des Personnes Handicapées.

L'APAHF à la 1ère édition de la journée HANDICAP, SANTE, PREVENTION

Le 8 octobre 2019, la première édition de la **Journée Handicap, Santé et Prévention** se déroulait à Bercy. Organisée par la Mission Handicap avec le concours du Service Communication du Ministère, de très nombreux acteurs de la politique sociale des Ministères Économiques et Financiers ont pris part à cette belle journée : Mutuelles, Action Sociale, Médecine de prévention, Délégation à la diversité...

Bien entendu, en sa qualité d'acteur incontournable de l'une des thématiques de la journée (le handicap), l'**APAHF** a pris toute sa place lors de cette manifestation.

De nombreux visiteurs ont pu s'informer au stand tenu par **Moumtaze GOULAMHOUSSEN** (Déléguée du 93), **Cécile COURSET** (Administratrice et Déléguée du 97), **Sabine TITAUD** (Secrétaire Générale et Administratrice du 63) et **Sébastien HUMBERT**, donnant d'ailleurs lieu à de nombreux et instructifs échanges.

Merci à **Guillaume DUMAS**, **Martine SUTRA** et **Pascal POIX** pour leur fructueuse et constructive collaboration et pour leur rôle central dans le succès de cette belle action conjointe.



La journée d'étude de l'APAHF...

Notre journée d'étude 2019 s'est tenue le 10 octobre 2019 et a réuni cette année plus d'une centaine de personnes. Elle portait sur l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap. Un sujet fondamental car l'emploi est un vecteur d'inclusion sociale. Avoir un emploi, c'est permettre à la personne de se sentir exister dans notre société. ***Mais cette société est elle disposée à cela ? Met-elle tout en œuvre pour faciliter l'accès à l'emploi aux personnes en situation de handicap ?***

Cette journée d'étude était cette année parrainée par François GHESQUIERE, fils de l'une de nos adhérentes, et Charles DREUX, premier handi-secouriste de France.

François a 31 ans et est traumatisé crânien suite à un accident de scooter. Il souhaite réaliser un parcours professionnel en CAPA. Il nous a expliqué toutes les difficultés qu'il a pu rencontrer dans l'accès à sa formation professionnelle mais aussi dans la formation professionnelle elle-même. Malgré tout, il a réussi la première partie de ses examens et est actuellement jardinier-paysagiste. Il devrait passer l'examen final d'ici quelques mois.

François nous te souhaitons bonne chance.

Charles Dreux, 43 ans, a passé 20 ans dans des institutions, pour en sortir en 2004. Il y a 7 ans, il arrive en Auvergne. Avec le plein soutien de son épouse, c'était l'occasion pour lui d'entamer une reconversion professionnelle. Il souhaitait devenir éducateur, plus précisément dans le domaine du handicap. Cependant, étant en fauteuil, toutes les structures ne lui sont pas accessibles lors de sa formation, ce qui a été pour lui une difficulté qui venait s'ajouter à celles inhérentes à la mise en place de son projet. Il a du aussi faire face au regard de ses collègues qui, bien que travaillant dans le domaine du handicap, n'acceptaient pas aisément sa différence. A force de persévérance, il a réussi à obtenir son diplôme.

Avec cette même abnégation, après une formation d'handi-secouriste, il est devenu le premier formateur en secourisme en situation de handicap de France.

M. Christophe LANDOUR, *Sous-Directeur des Ressources Humaines au SGMEF et référent handicap du Ministère*

Notre premier intervenant, Monsieur **Christophe LANDOUR**, a rappelé l'implication du Ministère en faveur de l'emploi des personnes handicapées. En effet, le Ministère a dépassé le taux légal de 6 % d'emploi de personnes en situation de handicap et ceci depuis 3 ans. En 2017, ce taux était de 6,35 % et atteint **6,7 % en 2018 , ce qui représente 9000 agents**. Le budget alloué aux personnes en situation de handicap est de 3 millions d'euros par an. Ce budget

La journée d'étude de l'APAHF...

permet en outre l'accompagnement domicile-travail, une mise aux normes des bâtiments, l'aménagement des postes de travail... Par ailleurs, le **SGMEF** a élaboré le module de formation en ligne "**ACCOLADE**" (élaboration à laquelle l'APAHF a participé) qui a pour but de dispenser une formation à distance à destination des managers et des agents afin de les sensibiliser à l'accueil et à la collaboration avec les collègues handicapés. Une journée dédiée au handicap a également été mise en place par le Ministère, le 8 octobre 2019. On y a conduit des actions de sensibilisation, des dépistages du trouble visuel et auditif. L'association y a pris part.

Cependant, l'action publique ne peut pas tout faire et les relais sont nécessaires, l'APAHF est l'un d'eux. "C'est grâce à vous que nous prenons conscience de la réalité du terrain. Merci."

Madame Cécile LOMBARD, *Sous-Directrice en charge des compétences et des parcours professionnels à la DGAFP*

Nous avons également accueilli Madame **Cécile LOMBARD**. Elle représentait Monsieur le Ministre Olivier DUSSOPT qui devait initialement introduire notre Journée d'étude. Elle a tout d'abord indiqué que **l'inclusion des personnes en situation de handicap est une priorité**.

Le 11 juin 2019, deux décrets sont parus afin d'accompagner les employeurs dans le recrutement de personnes en situation de handicap. Il apparaît également nécessaire de consolider les ressources du FIPHFP. Il faut aussi avoir le souci du maintien dans l'emploi et être proactif dans le recrutement. Par ailleurs, l'égalité entre les femmes et les hommes à l'égard du handicap se doit d'être respectée.

Enfin, l'apprentissage, est également une préoccupation centrale et bénéficiera prochainement d'un dispositif expérimental actuellement en cours de lancement. D'autres dispositifs sont désormais généralisés, comme la portabilité des aménagements de poste. Ainsi, il est possible d'emporter ses équipements lors d'un changement de poste voire pour l'aménagement de certaines épreuves de concours lorsqu'il s'agit de handicap physique.

Madame la Députée Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, *Députée des Alpes-de-Haute-Provence et référente handicap à l'Assemblée Nationale*

Elle a été infirmière libérale pendant 20 ans. Très tôt, elle a dû soigner des personnes handicapées. Elle a été sensible au difficile quotidien de ces personnes, le combat qu'il leur faut mener chaque jour pour l'accès aux transports, à l'enseignement, aux services publics et bien sûr à l'emploi.

La journée d'étude de l'APAHF...

Référente handicap à l'Assemblée Nationale, elle a donc une relation privilégiée avec le Gouvernement pour traiter de toutes les questions relatives au handicap et faire ainsi le lien entre les Députés et les Ministres sur cette question.

Pour elle, la loi de 2005 a contribué à repenser notre perception du handicap et sa place dans notre société. L'inclusion des personnes handicapées a commencé à guider les politiques de l'État.

En outre, le handicap est un sujet de société mais pas de santé exclusivement. L'inclusion ce n'est pas vivre sans exister, elle commence dès le plus jeune âge avec la crèche et l'école. Pour l'emploi des personnes handicapées il est nécessaire d'instituer des règles assorties de sanctions afin qu'elles soient respectées.

Il y a **en France environ 12 millions de personnes en situation de handicap. Le taux de chômage pour ces personnes est d'environ 20%**, soit le double de celui des personnes dites valides. Actuellement, le taux d'emploi des personnes handicapées pour les entreprises de plus de 20 salariés se situe entre 3 et 4 % au lieu des 6 % imposés par la loi. Cependant, ce faible taux est principalement dû à la fois à une méconnaissance des employeurs concernant les règles et les obligations administratives relatives à l'emploi des personnes handicapées et à une méconnaissance des aides à l'embauche dont ils peuvent bénéficier.

Pour le Gouvernement, **l'objectif est de créer 40 000 postes dans les entreprises adaptées d'ici 2022 contre 24 000 aujourd'hui**. Il y aura des entrées en apprentissage avec la mise en place d'un référent handicap dans tous les CFA. Il y a beaucoup d'avancées sur la question de l'emploi des personnes handicapées mais cela reste insuffisant.

Monsieur Slimane LAOUFI, *représentant du Défenseur des droits*

Monsieur Slimane LAOUFI est en charge des réclamations du secteur privé. Pour lui, le premier critère invoqué au niveau des réclamations est celui du handicap. C'est le premier motif de réclamation. Les deux piliers de la doctrine du Défenseur des droits en la matière sont : protéger les droits et promouvoir les droits. "Nous informons donc les personnes de leurs droits et sensibilisons les acteurs, les employeurs publics ou privés . Nous avons ainsi édité un guide concernant l'aménagement raisonnable".

En effet, le handicap est une problématique transverse qui concerne autant le secteur public que le secteur privé. S'agissant du handicap, l'accès à la formation professionnelle est un réel problème. C'est en ce sens que la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées (CIDPH) est suivie par le Défenseur des droits et un rapport a été rendu en novembre.

La journée d'étude de l'APAHF...

Par ailleurs, l'aménagement de poste est souvent un frein à l'embauche. La loi de 2005 et les directives communautaires indiquent que seule "une charge disproportionnée" peut exonérer un employeur de toute poursuite pour discrimination. Aujourd'hui, **l'un des défis majeurs pour le Défenseur des droits est de sensibiliser tous les acteurs de l'emploi sur la question du handicap psychique.**

Première table ronde :

L'accès à l'emploi et à la formation pour les personnes en situation de handicap : passeport pour l'inclusion ou parcours du combattant ?

L'inclusion par l'emploi n'est qu'une forme d'inclusion parmi d'autres. On peut travailler mais se sentir socialement "exclu". Le cadre législatif aide la société à se rappeler que la discrimination est un délit puni de 45000 € d'amende et de 3 ans de prison, et jusqu'à 225 000 € d'amende si cette discrimination avérée provient d'une entreprise. Pour ces dernières, beaucoup d'accords sont passés pour aider à la mise en place de passerelles avec le milieu protégé.

De très nombreux dispositifs d'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap existent mais les questions de la formation et de la sensibilisation demeurent. Bien que **certaines universités commencent à conventionner avec le FIPHFP**, il apparaît malheureusement trop souvent que la difficulté réside non pas dans le niveau d'études des personnes handicapées mais dans le peu d'opportunités qui leur sont offertes dans l'accès à l'emploi.

Revenons ici sur le témoignage de la brillante **Deza NGUEMBOCK** qui nous a, à nouveau, fait l'honneur de sa présence cette année. Camerounaise arrivée très jeune en France pour des raisons de santé, elle a été hospitalisée très longtemps et a dû subir une multitude d'interventions chirurgicales. Diplômée de la Sorbonne, titulaire d'un master aux Etats-Unis, elle a dû faire face à un véritable mur lorsqu'elle a commencé à chercher un emploi. Malgré un CV jugé "intéressant" selon ses propres mots, elle n'avait aucune réponse. Très vite, elle a compris que c'était la mention de son handicap sur son CV qui bloquait toute avancée. Bien souvent, on ne peut compter que sur soi-même. Ainsi, en juin 2011, elle a fondé sa propre agence en communication et relations publiques (E&H Lab) qui est spécialisée dans la diversité et le handicap et contribue ainsi à faire évoluer les mentalités et le regard sur le handicap.

Une prise de conscience collective relative à la perception du handicap par notre société apparaît donc fondamentale.

La journée d'étude de l'APAHF...

La place des aidants et leur reconnaissance sont également des sujets évoqués durant cette table-ronde. Eux aussi sont victimes de discrimination. C'est parfois le cas en matière de formation professionnelle pour les parents d'enfants en situation de handicap. Ces formations ne sont bien souvent pas accessibles en terme de situation géographique mais aussi d'horaires, ce qui a pour conséquence de limiter l'évolution professionnelle des aidants. C'est ce que l'on appelle une discrimination par association.

La Table Ronde se termine sur un échange portant sur les difficultés d'accès à l'emploi de façon générale pour les personnes en situation de handicap.

La Journée d'étude se poursuit l'après-midi et débute par le tirage au sort de notre traditionnelle tombola (organisée pour la première fois au cours de notre journée). Ce tirage a été effectué par Fanny TITAUD, marraine de l'édition 2018. Effectuer désormais ce tirage durant notre Journée d'étude permet de mettre nos généreux partenaires en lumière. A cette occasion, les représentants d'EPAF Vacances ont ainsi pu indiquer la présence de plus en plus importante de vacanciers en situation de handicap dans leurs établissements dont l'accessibilité progresse d'année en année.

Madame Josiane GIRE-JOUBERT, représentante de l'ADAPT

Madame GIRE-JOUBERT travaille au sein de l'ADAPT, à l'insertion des personnes handicapées et plus particulièrement des personnes cérébrolésées lorsque une réintégration professionnelle est prescrite.

L'association, reconnue d'utilité publique, travaille dans toute l'Europe. Selon notre invitée, l'accompagnement vers l'emploi est rendu plus difficile pour ces personnes car elles peinent à mémoriser des tâches et présentent des troubles de l'attention et de la concentration, parfois même du comportement. Ces éléments rendent l'intégration de la personne délicate au sein d'une équipe. Il est donc important d'essayer si possible, différentes situations professionnelles, afin de trouver celle qui conviendra le mieux.

En outre, les personnes qui accueillent un travailleur en situation de handicap peuvent changer de poste, et il est alors nécessaire de refaire toute la sensibilisation des nouveaux arrivants et d'expliquer à nouveau les difficultés de la personne en situation de handicap. Différents exemples d'adaptation de personnes en situation de handicap sont abordés avec les difficultés inhérentes à chacun de ces handicaps, à l'adaptation du poste de travail et de l'entreprise en général. Parfois malheureusement, certaines personnes ne peuvent pas travailler et des allocations comme l'AAH sont mises en place. Par ailleurs, on commence actuellement à voir de plus en plus de cas d'ALZHEIMER plus ou moins précoces en entreprise.

La journée d'étude de l'APAHF...

Seconde table ronde :

L'inclusion professionnelle des travailleurs en situation de handicap. Mythe ou réalité ?

Madame Delphine THERON, responsable de l'ESAT Trait d'Union à SAINT MANDE dans le 94.

Pour **Delphine THERON**, les ESAT sont des établissements qui viennent en soutien, par le travail. Les ESAT, appelés CAT jusqu'en 2002, mettent la personne au cœur de son parcours de vie et de son parcours professionnel.

En France, on compte près de 120 000 personnes en ESAT réparties au sein de 1400 établissements. Selon notre invitée : *"le milieu protégé n'est pas le contraire du milieu ordinaire néanmoins, souvent, on les oppose"*. Il y a de multiples possibilités d'intégration en milieu ordinaire et certaines sont spécifiques à certains types de handicap. Il est par ailleurs important d'avoir la parole du travailleur.

La **mission de l'ESAT est donc d'essayer de construire ce parcours professionnel avec les personnes**. Elles ont également la possibilité de demander à être accueillies en foyer de jour ou bien à rester chez elles et percevoir l'AAH. Il y a au sein de l'ESAT un pôle de soutien qui est composé d'une assistante sociale, d'un médecin psychiatre et d'une chargée d'insertion ainsi que d'un comptable. Delphine THERON n'est pas venue seule. Elle était accompagnée de Mr DIAWARA, travailleur en ESAT qui nous a parlé de son parcours et de ses souhaits pour l'avenir.

Monsieur DIAWARA, salarié en ESAT

En ESAT depuis 2005, **M. DIAWARA** apprend la chaiserie. Il a beaucoup de clients importants tels que la Mairie de Paris, le Musée Carnavalet ou bien encore la Préfecture de Police de Paris. Au début, il souhaitait devenir cuisinier, mais à cause de ses problèmes visuels, cette voie n'était pas possible. C'est ainsi qu'il a découvert la chaiserie à l'ESAT. Pour lui, le monde du handicap n'est pas assez connu. C'est cette méconnaissance qui explique une forme d'appréhension des personnes en milieu ordinaire. "Cela peut évoluer mais cela évolue lentement" nous dit-il. Son objectif pour l'avenir est d'aller en milieu ordinaire et il a déjà engagé des démarches en ce sens. On lui souhaite le meilleur pour l'avenir !

Madame Laurence SIRAC, Directrice du Certificat Data Asperger à l'École de Management de Grenoble

La journée d'étude de l'APAHF...

Madame SIRAC est autiste mais a appris à compenser , elle compense sans cesse. Et c'est ce savoir-faire qu'elle a souhaité transmettre en se demandant comment permettre à des personnes autistes de pouvoir entrer dans des grandes écoles.

Ainsi, un programme spécifique a été mis au point, en s'appuyant sur l'informatique, l'un des terrains de prédilection pour les autistes. L'école a deux partenaires pédagogiques qui travaillent ensemble et un troisième partenaire qui est le Campus Numérique. Les cours ne sont pas juste au format PDF, il y a également des outils d'évaluation sans pour autant qu'il y ait de notes. Tous les profils sont acceptés à partir du moment où il y a handicap, la tranche d'âge varie entre 18 et 45 ans. Le programme a été conçu de telle sorte qu'il comporte un module pédagogique mais également un module d'adaptation sociale car il y a forcément des codes sociaux à apprendre.

Il y a une relation avec l'entreprise, car effectivement les grandes écoles sont en relation étroite avec les entreprises. Il est donc proposé aux entreprises d'expliquer sur le terrain aux managers et aux équipes de travail ce qu'est un handicap invisible car il y a beaucoup de préjugés sur ce point.

Monsieur Éric VARET, *fondateur de l'agence de voyage EASY MOUV'*

Ce voyageur spécialisé compte parmi nos partenaires et est déjà venu participer à notre Journée d'étude.

Il nous explique les difficultés qu'il a pu rencontrer dans le cadre de sa propre insertion professionnelle. En effet beaucoup de personnes qui ne connaissent pas le handicap portent un regard assez particulier sur les travailleurs en situation de handicap. C'est pour contribuer à changer ce regard qu'il a créé son agence de voyages EASY MOUV' pour les personnes handicapées. Après de nombreuses années d'études universitaires, une thèse de Doctorat en Anglais, il a préféré prendre une autre voie.

La journée d'étude de l'APAHF...

L'emploi des personnes handicapées est un sujet très technique que nous avons tenté d'aborder dans son ensemble. Nos Journées d'études ne sont heureusement pas les seuls lieux de sensibilisation pour attirer l'attention de la société sur le handicap. Toutes les initiatives porteuses de ce messages sont importantes.

Le rideau tombe sur cette belle journée, avec le discours de clôture de notre Président. Il reprend cette année, une citation de Jacques CHIRAC récemment disparu et qui faisait en 2003, du handicap une grande cause nationale. "J'attends de cette réforme qu'elle permette de construire un véritable système d'aide personnalisée et qu'elle donne la priorité à l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées".



Une journée particulière...

20 novembre 2019, une journée particulière pour l'APAHF

Le 20 novembre 2019 au matin, Sabine TITAUD, Dany LEMOINE, Thierry PREVOSTEL et Sébastien HUMBERT ont été reçus par **M. Christophe LANDOUR** et **Madame Valérie GEORGEAULT** (Cheffe du Bureau Transformations RH au sein du SGMEF). L'occasion pour eux d'évoquer notamment le caractère obsolète de certaines notes de service relatives aux agents parents d'enfants en situation de handicap et portant en particulier sur les jours "autorisation d'absence" pour enfants en situation de handicap. L'occasion pour l'APAHF également, de proposer son aide au Secrétariat Général afin d'actualiser ces notes de manière concertée.



Retour au Palais Bourbon en ce 20 novembre 2019 toujours, où notre quatuor de choc a rencontré en début d'après-midi la Députée **Caroline JANVIER** (LaREM, 2ème circonscription du Loiret). Fréquemment sollicitée pour la qualité de son expertise dans le domaine du handicap, nous avons profité de notre rencontre pour présenter l'APAHF et son action et interpellier notamment l'élue de la Nation, sur les réticences associatives quant à la structuration à terme d'une véritable "filiale de l'occasion" pour les fauteuils roulants. Merci à Madame la Députée JANVIER et à son Assistante parlementaire, pour leur écoute, leur enthousiasme et leur disponibilité.

Par son action au sein de la sphère politico-administrative, l'APAHF entend bien continuer à se positionner comme l'un des acteurs importants de la politique publique du handicap, notamment au sein de la Fonction publique, tant pour défendre les intérêts des agents en situation de handicap que pour défendre ceux des fonctionnaires, parents d'enfants eux-mêmes en situation de handicap.

Une journée particulière...



Enfin, nous vous l'indiquions dans un précédent numéro, dans la foulée de la réception de M. Jean-Michel MARLAUD par Sébastien HUMBERT, l'APAHF a assisté durant l'été 2019, à la naissance de sa petite sœur du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) : l'**association HANDIPLOMATIE**. Une première rencontre informelle entre **Lise TALBOT-BARRE** (Présidente de HANDIPLOMATIE) et **Sébastien HUMBERT** a d'abord eu lieu afin d'évoquer nos motifs communs de mobilisation.

Puis, le 20 novembre 2019 encore (en fin d'après-midi), l'APAHF a été conviée à l'inauguration officielle de l'association sous les ors du Quai d'Orsay. A cette occasion, Sabine TITAUD, Dany LEMOINE, Thierry PREVOSTEL et Sébastien HUMBERT ont revu avec grande joie, le jeune et talentueux humoriste en situation de handicap qui avait pris part à notre Journée d'étude 2018 : Geoffrey BUGNOT, invité lui aussi.



L'APAHF en région...

APAHF en Isère - région Auvergne-Rhône-Alpes

Les Vœux de Monsieur le Directeur Départemental des Finances publiques de l'Isère (38) avaient lieu cette année dans les Salons de la Préfecture. Notre Président a été invité à cette cérémonie sympathique le 23 janvier dernier, en sa qualité d'Administrateur APAHF d'Auvergne-Rhône-Alpes et Délégué de l'Isère.

Le Tour du monde...est en librairie

Publi - reportage

Yann ECHINARD. Ce nom raisonne aux oreilles de l'APAHF et il vous parlera sans doute aussi. Cet enseignant est en effet le remarquable et sémillant modérateur de nos Journées d'étude depuis 2016. Il est également l'un des artisans du partenariat entre Sciences Pô Grenoble et notre belle association.

Au lendemain du premier tour des élections municipales, quatre jours après le discours du Président de la République, le 16 mars 2020, **Yann ÉCHINARD**, comme la plupart des Français, rassemble ses affaires et quitte son bureau avec ses dossiers, son ordinateur et quelques ouvrages, en état de sidération. Le campus était désert, comme une impression de fin du monde.

Le soir même, il poste sur son compte Facebook un message très libre destiné à ses étudiants afin de rendre plus vivante la continuité pédagogique. Il utilise ce réseau social pour partager avec ses étudiants, notamment ceux suivant ses formations à distance. Cela crée une "petite musique" permettant à ses étudiants d'avoir le sentiment de faire pleinement partie de Sciences Pô Grenoble même s'ils travaillent à New York, Shanghai ou dans la Drôme provençale. Les premières publications sont courtes : des questionnements, des remarques décalées, de rapides réflexions. Ses publications n'étaient à l'origine que des clins d'œil pour simplement dire à ses étudiants qu'il ne les oubliait pas. C'était pourtant le début d'une aventure littéraire qui allait rapidement dépasser son auteur.

Si vous souhaitez partager son expérience singulière du confinement, n'hésitez pas à commander votre ouvrage, notamment sur le site des Presses Universitaires de Grenoble

L'APAHF en région...

APAHF dans le Puy de Dôme - région Auvergne-Rhône-Alpes

Le 24 octobre 2019,

Sabine TITAUD (Secrétaire Générale, Administratrice et Déléguée du Puy-de-Dôme) et Sylvie COSTES (Trésorière adjointe, Administratrice et Déléguée du Puy-de-Dôme) ont participé à une journée d'exception "**Sport Ensemble**" organisée par Gilles Machenaud et l'Action Sociale 63, en partenariat avec le club sportif ASM Omnisport, Handisport et sport adapté. Un accueil chaleureux attendait tous les participants de cette journée avec une initiation en situation avec des professionnels du rugby fauteuil. De même démonstration a été faite d'un parcours à l'aveugle et de tir à la sarbacane.... avec un seul bras ! Cette belle journée fut l'occasion de rencontrer des sportifs attentifs et impatients de nous faire découvrir leur univers. Fanny TITAUD accompagnée de ses parents et de Sylvie COSTES a eu le plaisir de se voir offrir un beau maillot.

Après l'effort, le réconfort et surtout à l'année prochaine avec grand plaisir.

Merci à tous, organisateurs, sportifs et participants (enfants et adultes) pour cette magnifique journée.



L'APAHF en région...

Lundi 16 novembre 2019

marquait la 3ème édition de l'**opération 1001 petits-déjeuners**, partenariat entre l'association Trisomie 21 Puy-de-Dôme et le Ministère des Finances. A cette occasion 185 petits-déjeuners ont été livrés à nos collègues de l'ESI Clermont-Ferrand, de la DDFIP, des Douanes et de l'Action Sociale du Puy-de-Dôme.

Fanny et ses livreurs remercient chaleureusement les collègues de sa maman, pour leur soutien et leurs gentils messages.



Les partenaires



La Solidarité de l'Imprimerie nationale



Le comité de rédaction :

Sébastien HUMBERT avec l'aide des membres du Bureau de l'APAHF.
Toutes les photographies sont libres de droit.
Avec l'aimable concours de Michèle DOUCHET

SIEGE DE L'APAHF
IMMEUBLE ATRIUM
5 PLACE DES VINS DE
FRANCE
BP 173
75573 PARIS CEDEX 12

Demande d'adhésion à l'APAHF-Finances cotisation annuelle 30 €

Vos coordonnées personnelles : (informations obligatoires)

Madame Monsieur Madame et Monsieur

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Mobile :

Email :

@

Vous n'êtes pas fonctionnaire

Situation administrative :

Vous êtes fonctionnaire d'un des ministères financiers
Précisez l'administration :

Votre conjoint est fonctionnaire d'un des ministères financiers
Précisez l'administration :

Vous êtes fonctionnaire d'un autre ministère
Précisez l'administration :